

### CESS TECHNIQUE/ARTISTIQUE DE TRANSITION (CESS TTR / CESS ATR)

Pour l'obtention du Certificat d'enseignement secondaire supérieur d'enseignement technique ou artistique de transition, les candidats sont interrogés respectivement sur des matières des cinquième et sixième années de l'enseignement secondaire technique ou artistique de transition.

1 - cinq matières obligatoires :	Numéro du programme	Lien vers le programme	Remarque(s)
Français (5h)	60/2000/240	<a href="http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/60-2000-240.pdf">http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/60-2000-240.pdf</a>	/
Mathématique (4h)	469/2015/240	<a href="http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/469-2015-240.pdf">http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/469-2015-240.pdf</a>	Les documents décrivent trois orientations : Mathématiques de base, mathématiques générales et mathématiques pour les scientifiques. Le programme du Jury est le programme de « Mathématiques générales ».
Sciences (3h)	482/2018/240	<a href="http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/478-2018-240.pdf">http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/478-2018-240.pdf</a>	Sciences de base
Langue moderne I (4h) (néerlandais, allemand, anglais)	42/2000/240	<a href="http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/42-2000-240.pdf">http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/42-2000-240.pdf</a>	/
Formation historique et géographique (3h)	Histoire : 50/2000/240 Géographie : 57/2000/240	<a href="http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/50-2000-240.pdf">http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/50-2000-240.pdf</a> <a href="http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/50-2000-240.pdf">http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/50-2000-240.pdf</a>	/
<b>2 - les cours de l'option de base groupée (OBG).</b>	Merci de rechercher le programme de l'OBG sur <a href="http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes">www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes</a> pour autant que l'OBG souhaitée soit organisable au jury.		